Semestre 4

Unité d'enseignement : UE. Fondamentale 4

Matière : Génie de l'environnement

Coefficient: 2

Crédit: 4

Enseignante: Bourahla Nouhed

(Objectif de l'enseignement)

Le cours vise à l'élargissement des connaissances des étudiants pour des mesures de sécurité et les techniques urbaines de protection.

La ville est considérée comme un milieu vulnérable devant les effets de la nature le cours vise a identifier, analyser et anticiper les catastrophes urbaines et limites leurs dégâts donc pour l'aide à la décision et le diagnostic technique. Ce cours permet à l'étudiant de : dégager dans les problématiques écologiques de la ville qui interpellent les urbanistes, identifier les enjeux, écologiques relatifs à la pratique de l'urbanisme, analyse les impact de l'Eco développement sur la forme urbaine ; établir une étude d'impact, saisir les liens entre la planification urbaine et la solution des problèmes environnementaux, a l'échelle des municipalités , identifier les différentes approches et méthodes analytiques pertinentes à l'écologie et développer une instance critique face à ces approche. Elaborer une stratégie d'intervention sur le sol urbain en tenant compte, des impacts environnementaux des lois du développement et les problèmes des pollutions, les écosystèmes, les activités humaines et l'utilisation des sols , les grandes approches d'intervention, les techniques d'aménagement dans une optique de minimisation des impacts sur les écosystèmes, le cadre politico urbain de l'environnement algérien et ailleurs, l'Eco développement et la conservation de l'énergie, les techniques d'identification et l'évolution des impacts environnementaux l'inventaire des éléments ; les impacts cumulatifs et le processus d'évaluation environnementale.

Connaissances préalables recommandées :

Ecologie urbaine chemie et géographie urbaine contenu de la matière :

1- Introduction:

Les catastrophes dans l'histoire urbaines et leurs effets sur l'émergence de l'urbanisme.

Perception et sensibilisation au risque des sociétés industrielles. Les leçons tirées des catastrophes urbaines récentes.

- Incertitude, principe de prévention, principe de précaution.
- L'incendie un risque urbain maitrisé?
- Les risques naturelles , leurs intégration dans le droit des sols.

Analyse critique des plans de prévention des risques naturels , la nébuleuse des risque technologiques et la maitrise de l'urbanisation autour des installations dangereuse .

2- Les risques naturels :

Inondation, mouvement de terrain séisme – tempête : feux de forets, avalanche, tsunami cyclone et éruption volcanique.

3- Les risques Technologique :

D'origine anthropique, ils regroupent les risques industriels, nucléaires, rupture de barrage.

4- Les risque urbains :

Glissement incendie l'érosion en milieu urbain , siniste urbaine , vigilance météorologique (explosion de gaz , matière toxique) , désastres des habitants.

5- Les risque de transport de matière dangereuse :

Par route ou par autoroute, voies ferrées et par canalisation.